



CESSION-REPRISE ↔

Un repreneur au Shopi de Pougues-les-Eaux

“Oser, être passionné, passionnant et déterminé”, voici en quelques mots, résumé le parcours de David Veyret, repreneur depuis octobre 2011, de la supérette SHOPI à Pougues-les-Eaux

Originaire de St-Etienne, David Veyret voulait faire du commerce. Son BTS Action Commerciale en poche, il démarre son activité professionnelle au Continent de Nouméa, ville de Nouvelle Calédonie où il effectue son service militaire. Il intègre ensuite l'enseignement Carrefour, où il chemine 20 ans, passant par Lyon, Tours, Château-Thierry, Evry (siège) et Brive. Ces vingt années marquent son évolution à tous les échelons du département alimentaire, ayant bénéficié d'un programme permanent de formation continue. “Carrefour coule dans mes veines !” affirme cet homme positif formé à trouver des solutions dans des situations complexes qu'elles soient humaines, matérielles, logistiques ... Sans oublier de chercher en tout la performance.

Responsable alimentaire à Carrefour Marzy en 2010 (produits frais et secs), il dirige une équipe de 100 personnes ; en même temps, l'évolution de la grande distribution avec des process très présents l'éloigne du commercial, de la relation à la clientèle. Il a désormais envie de rendre compte davantage à lui-même et à ses propres clients. Aussi en juin 2011, il contacte Pascal Biehler, chargé de recrutement pour Carrefour Proximité, et passe avec succès les tests de motivation pour la reprise d'enseignes en franchise.

Son souhait : “Rester à Nevers, pour des raisons familiales”. La taille de la ville, la région plutôt accueillante, son authenticité, l'attachement aux produits du terroir, la proximité d'une famille bourguignonne lui font préférer la Nièvre pour démarrer son expérience d'indépendant. Après six semaines au sein du magasin-école SHOPI à Nancy, il plonge en immersion professionnelle en septembre 2011 dans le magasin-accueil de Dijon. En parallèle, il choisit la location-gérance pour limiter son investissement de départ et prendre contact avec son nouveau métier.



David Veyret dans sa supérette “Shopi”.

La reprise du SHOPI de Pougues-les-Eaux est effective en octobre dernier, où il passe deux à trois semaines avec le cédant. Un temps précieux d'observation pour voir ce qui fonctionne très bien et ce qui peut être amélioré.

En deux mois, il met en œuvre deux grands changements : les horaires d'ouverture (en continu jusqu'à 19h30) et un réaménagement du magasin, fluidifiant le circuit client tout en augmentant l'assortiment. Désormais avec ses 7 salariés, il peut discuter et serrer la main de ses 300 clients qu'il côtoie chaque jour, “Les clients recherchent la proximité. Une “ambiance conviviale, c'est incontournable”. En parallèle, il applique ce qu'il a appris à la “très, très bonne école Carrefour” à savoir, donner envie de progresser à son équipe.

Il apprécie l'accompagnement et l'expertise dont il a bénéficié avec l'appui de la franchise. Et maintenant, il laisse la place au challenge ! “Se battre sur le service client, avec l'appui d'un personnel souriant et accueillant” souligne-t-il, avec pour objectif d'avoir son propre magasin dans les trois à cinq ans à venir.

Si vous souhaitez témoigner d'un parcours de cession-reprise-transmission d'activité :

● Contact : Marie-Christine Dehors
Tél. : 03 86 60 61 22
mc.dehors@nievre.cci.fr

à savoir

La retraite en un clic !

Communiqué de l'Assurance Retraite Bourgogne et Franche-Comté



C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant les droits re-

traite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels on a cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet www.lassuranceretraite.fr, de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique “visualiser votre carrière” / “votre carrière, tous régimes confondus” : <https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/PUBPrincipale/salaries/Accueil-Salaries/services/AuthentExigee>

A ce dispositif en ligne viennent s'ajouter deux nouvelles offres : une application smartphone disponible sur AppStore et Android Market, baptisée “Retraite Sécu”, une page Facebook : <http://www.facebook.com/lassuranceretraite>.

Le régime Social des Indépendants (RSI)

attire votre attention sur des documents envoyés aux indépendants par des sociétés sans lien avec le RSI. Il s'agit de bulletins de cotisations et d'adhésion à un service facultatif qui ne proviennent pas du RSI. Pour avoir la certitude qu'il s'agit bien d'un avis d'appel de cotisations du RSI, nous vous invitons à vérifier que votre numéro de Sécurité sociale figure sur le document que vous avez reçu.

Dans le cas contraire, ce document ne provient pas de nos services et la cotisation demandée ne concerne pas votre protection sociale obligatoire.